



**ARRETE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORILLON N° 113/2021
PORTANT REGLEMENTATION SUR LA CIRCULATION SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE N°4
CEREMONIE COMMEMORATION 11 NOVEMBRE**

Le maire de la commune de Morillon,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU les lois sur la décentralisation,
VU la délibération du 2 juillet 2020 adoptant le principe de la tenue d'un marché annuel dominical sur le territoire communal,
CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réglementer la circulation du trafic routier afin de permettre la tenue de la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre,
CONSIDERANT qu'il est nécessaire, pour assurer la sécurité des usagers, d'interdire la traversée du chef-lieu en empruntant la RD n°4, durant la cérémonie,
CONSIDERANT qu'il est nécessaire de maintenir le passage au profit des usagers se rendant au Plateau des Esserts,

ARRETE

- ARTICLE 1 :** La circulation est interdite de **8h45 à 10h00 le jeudi 11 novembre 2021** sur la route départementale n°4 depuis l'église jusqu'à l'hôtel « Le Morillon » 131, Route de Samoëns et sera déviée par la voie communale des « Grands Champs », en raison de la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre.
- ARTICLE 2 :** Les véhicules devant accéder au Plateau des Esserts seront autorisés à s'y rendre en empruntant la route départementale n°54 face à l'église.
- ARTICLE 3 :** Monsieur le maire de la commune de Morillon et Monsieur le chef de la brigade de gendarmerie de Samoëns sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.
- ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera faite :
- Monsieur l'adjudant-chef de la gendarmerie de Taninges-Samoëns,
 - Monsieur le chef de centre de secours de Samoëns,
 - Le CERD SAMOËNS-TANINGES,
 - Le Responsable des Services Techniques de la Commune de Morillon,
 - Registre des arrêtés,
 - Affichage en mairie.

Fait à Morillon, le 10 novembre 2021

Notifié le :
Publication le :

Pour Le Maire,
Bertrand VUILLE
4^{ème} Adjoint




P/O le Maire,

Et par délégation, le 4^{ème} adjoint
Bertrand VUILLE